

BIENVENUE A SAINT MAMERT



**LIVRET D'ACCUEIL DES
NOUVEAUX ARRIVANTS**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MUNICIPALITE	2
PÔLE JEUNESSE	9
PÔLE ECONOMIQUE	10
EQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS	11
LOISIRS/MANIFESTATIONS	14
ASSOCIATIONS	15
GESTION DES DECHETS	16
DEVELOPPEMENT DURABLE	19
COMMUNICATION	19
TRANSPORTS	19
ACTIONS SOCIALES	20
ANNUAIRE SANTÉ	21
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	22
INFORMATIONS DIVERSES	22
INFORMATIONS PRATIQUES	23

MUNICIPALITE

Le mot de bienvenue

Mesdames, messieurs les nouveaux «arrivants »

L'équipe municipale, élus et agents vous souhaitent la bienvenue dans notre village !

Saint Mamert du Gard est une commune rurale, située à une dizaine de kilomètres de Nîmes, qui compte un peu plus de 1660 habitants.

Vous y trouverez quasiment tous les services, deux écoles, une maison médicale, une pharmacie, un relais la Poste, de nombreux commerçants, une gendarmerie, une vingtaine d'associations... et un cadre de vie agréable du fait de la proximité du Bois des Leins et de ses nombreux sentiers permettant des activités de pleine nature.

Les élus et le personnel municipal sont à votre disposition pour répondre à vos questions et pour que vous trouviez qu'il fait bon vivre à Saint Mamert !

Au plaisir de vous rencontrer à l'occasion des manifestations et festivités organisées dans notre village !

Présentation du conseil municipal

NOM Prénom	Fonctions	Délégations
BERGOGNE Catherine	MAIRE	
ROUVIERE Serge	ADJOINT	-Urbanisme, habitat -Affaires générales et documents comptables -Suivi des projets d'aménagement urbain : conception, travaux et exécution des marchés -Action sociale (C.C.A.S.)
MADIOT Sylvie	ADJOINTE	-Affaires scolaires et périscolaires -Enfance jeunesse, petite enfance (ALSH, crèches) -Conseil municipal des jeunes (CMJ)
FLOUTIER Jean-Marc	ADJOINT	-Finances, budget, documents comptables -Associations -Sécurité -Relations avec les syndicats intercommunaux
GRANIER Laura	ADJOINTE	-Protection environnement et patrimoine -Mobilité, transports -Vie locale (commerces, festivités) -Communication
GUIGUES Francis	ADJOINT	-Gestion du personnel technique -Travaux de voirie, réseaux, espaces publics, bâtiments communaux -Agriculture, forêt, chasse -Affaires générales
GARRIDO Eve	CONSEILLERE MUNICIPALE	-Gestion de la bibliothèque et des projets culturels -Participation au projet de l'aménagement de la cave coopérative (bibliothèque) -Communication de la commune et organisation de la démocratie participative
COSSART Clémence	CONSEILLERE MUNICIPALE	-Suivi des affaires sociales (C.C.A.S.) -Suivi des associations -Organisation des manifestations et des festivités -Participation au projet d'aménagement de la cave coopérative (projets ciatifs)
COURTES Patrick	CONSEILLER MUNICIPAL	-Organisation des manifestations sportives -Participation au projet d'aménagement de la cave coopérative (salle de sport) -Appui pour la gestion des équipements sportifs -Animation du CMJ -Patrimoine
AABAID MéliSSa	CONSEILLERE MUNICIPALE	
AYCART Daniel	CONSEILLER MUNICIPAL	
BANNWARTH André	CONSEILLER MUNICIPAL	
BOUET Frank	CONSEILLER MUNICIPAL	
CANONGE Brice	CONSEILLER MUNICIPAL	
DERNONCOURT Béatrice	CONSEILLERE MUNICIPALE	
MARMILLOT François	CONSEILLER MUNICIPAL	
PIGA Florie	CONSEILLERE MUNICIPALE	
PIERREZ Eric	CONSEILLER MUNICIPAL	
RAMIS Françoise	CONSEILLERE MUNICIPALE	

Commissions municipales

	Titulaires	Suppléants
APPEL D'OFFRES	GUIGUES Francis ROUVIERE Serge AABAID Mélissa	MADIOT Sylvie BANNWARTH André CANONGE Brice
TRAVAUX/VOIRIE/ RESEAUX	ROUVIERE Serge GRANIER Laura GUIGUES Francis BANNWARTH André CANONGE Brice BOUET Frank	FLOUTIER Jean-Marc COURTES Patrick AYCART Daniel PIERREZ Eric DERNONCOURT Béatrice
ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE	MADIOT Sylvie GRANIER Laura COSSART Clémence COURTES Patrick AABAID Mélissa PIGA Florie	RAMIS Françoise PIERREZ Eric DERNONCOURT Béatrice
RISQUES NATURELS ET SANITAIRES	ROUVIERE Serge GRANIER Laura GUIGUES Francis PIGA Florie	GARRIDO Eve COURTES Patrick CANONGE Brice DERNONCOURT Béatrice
URBANISME DEVELOPPEMENT LOCAL	ROUVIERE Serge GRANIER Laura GARRIDO Eve AYCART Daniel CANONGE Brice BOUET Frank	GUIGUES Francis COSSART Clémence FLOUTIER Jean-Marc COURTES Patrick BANNWARTH André AABAID Mélissa
ENVIRONNEMENT/ AGRICULTURE/CHASSE	GRANIER Laura GUIGUES Francis GARRIDO Eve COURTES Patrick CANONGE Brice	ROUVIERE Serge RAMIS Françoise BANNWARTH André PIERREZ Eric PIGA Florie
COMMUNICATION	GRANIER Laura ROUVIERE Serge GARRIDO Eve COSSART Clémence PIGA Florie	FLOUTIER Jean-Marc PIERREZ Eric GUIGUES Francis MADIOT Sylvie AABAID Mélissa
VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS	FLOUTIER Jean -Marc COSSART Clémence COURTES Patrick GRANIER Laura BOUET Frank	BANNWARTH André PIERREZ Eric RAMIS Françoise DERNONCOURT Béatrice PIGA Florie
FINANCES/ SUBVENTIONS	TOUT LE CONSEIL MUNICIPAL	

***Madame le Maire est membre de droit de toutes les commissions municipales**

Présentation du village

Le nom du village

La plus ancienne mention du nom de la commune remonte à 1095.

Sur les plus anciens documents ecclésiastiques, la localité s'appelle *Sancti Mammetis*.

Le Saint Patron de la paroisse est Saint Mammès, martyr grec de Cappadoce.

À partir du 13^e siècle, il perd un "m" et devient *Saint-Mamet*.

Après la Révolution française, le mouvement de déchristianisation retire les noms des saints dans les noms de lieux.

Une confusion se produit à ce moment et le village devient "*Mamert*", par l'addition par erreur d'une lettre.

Le nom du village reprend ensuite son "Saint", mais reste *Saint Mamert*, avec un « r ».



Les armoiries de la commune

À la fin du 17^e siècle, afin de renflouer ses caisses, l'Etat crée une nouvelle taxe: Les communautés sont invitées à enregistrer leur blason dans le « Grand armorial de France ».

Saint-Mamert choisit "D'azur, à un agneau pascal d'or" : un agneau doré sur fond bleu.

La mairie

Les communes sont créées en France après la Révolution.

La 1^{ère} assemblée communale du canton a lieu le 1^{er} Frimaire an IV, et se déroule dans une pièce unique et exigüe au 1^{er} étage de la "maison commune" située rue de la Mazade.

La pièce n'est pas jugée digne d'un chef lieu de canton, et il faut construire des classes pour les écoles.

Le conseil municipal choisit un terrain planté de vignes et décide en 1856 de la construction de la mairie, de deux classes, de deux logements pour les instituteurs.

La réception des travaux a lieu courant 1868.

La Mairie se trouvait alors au rez de chaussée, les logements des instituteurs à l'étage, et les classes à l'emplacement actuel de la bibliothèque.

La cour se trouvait entre ces deux bâtiments.



Site Classé de Robiac

Découvert au début du 20^e siècle, lors de l'exploitation d'une mine de phosphate : fossiles datant de 41 millions d'années. 65 espèces de mammifères ont été identifiés: Crocodiles, Trèsgrandes tortues, Lophiodon ...

De grandes crues auraient emporté des animaux venus boire au même gué, et les cadavres se seraient accumulés dans la zone marécageuse de Robiac.

Référents de quartier

En ce début d'année 2022, l'équipe municipale a décidé de mettre en place des référents de quartier.

Qu'est ce qu'un référent de quartier ?

Le référent de quartier est la personne à contacter en cas de problèmes, demandes ou questions. Nous avons découpé le village en 6 quartiers.

Voici les coordonnées des référents :

Quartier Founzaous, Hameau de Robiac, Robiac, Sieyres, Mazet des fusées, Chemin des Pauvres

Référent : Serge ROUVIERE : serge.rouviere0139@orange.fr

Chemin de Combas, Rue Carriere croze, Rue des Tilleuls, Rue de la Galinière ainsi que les mas à l'écart du centre du village.

Référent : Francis GUIGUES : voirie@st-mamertdugard.fr

Lotissements Crès et Moulin

Référent : Sylvie MADIOT

sylviemadiot.mairie@gmail.com

Chemin de la Gare, Chemin de Gajane,
Chemin des Courses

Référent : Jean Marc FLOUTIER

jean-marc.floutier@st-mamertdugard.fr

Centre du village : Route de Nîmes

Référent : Catherine BERGOGNE

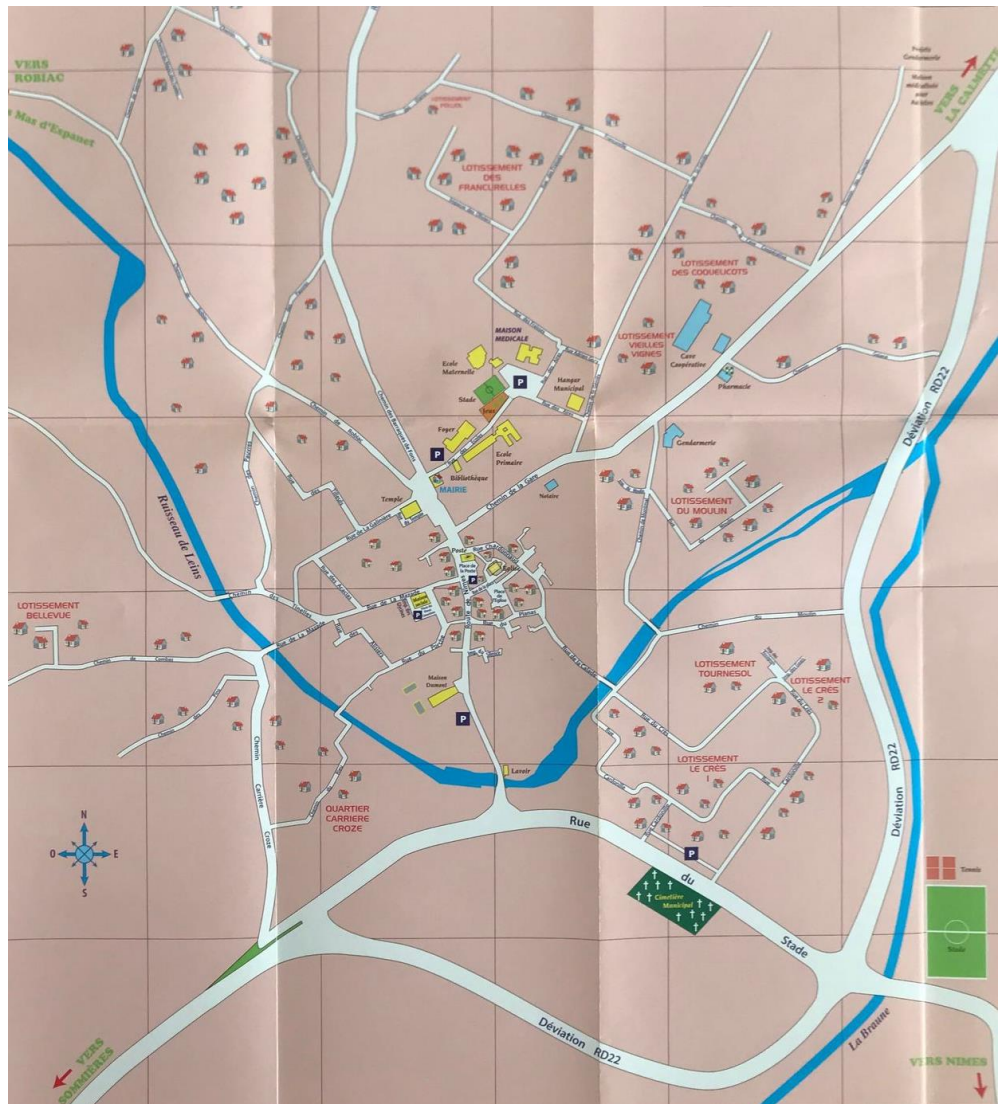
mairie@st-mamertdugard.fr

Chemin de Saint- Genies, Chemin de Francurelle, Impasse des oliviers, Rue des fraisses, Chemin des vignes

Référent : Laura GRANIER

laura.granier@st-mamertdugard.fr

www.mairiest-mamertdugard.fr



Présentation du personnel municipal

AGENTS DE CANTINE

Sylvie Imbert, Sylvie Vallos, Sandrine Boissier et Véronique Vidal

«*Les dames de cantine*»... comme les surnomment affectueusement les élèves... mais bien plus encore!

L'entretien des locaux municipaux tels que le foyer, la maison Dumond, la mairie, l'école, le centre social et la bibliothèque, est également de leurs compétences.

Dès 6h30 la journée commence avec le ménage des salles utilisées la veille.

A partir de 7h30 les premiers élèves sont accueillis à la garderie et dès 10h la mise en place du service de cantine commence. Dresser les tables, préparer et servir les entrées, mettre en chauffe le plat principal... tout est prêt quand les premiers élèves de l'école maternelle arrivent vers 11h30. Au total, ce sera près de 150 d'enfants qu'il faudra accueillir, installer, servir et surveiller jusqu'à 14h. Il faut maintenant débarrasser, nettoyer et faire la plonge!

Mais la journée est loin d'être finie, il y a encore l'accueil du soir, le ménage de l'école, et la bibliothèque. Un emploi du temps bien rempli pour des agents qui sont bien plus que de simples «*dames de cantine*».

AGENTS TECHNIQUES



Damien Gallus Jonathan Aycart Jérémy Gallus

Vous les connaissez peut-être, si ce n'est pas le cas vous les avez très probablement rencontrés dans le village.

Ils balaient, débroussaillent, désherbent, tondent, nettoient, peignent etc... Ce sont nos agents des services techniques et de voirie.

L'équipe est composée de trois personnes : Damien GALLUS, Jonathan AYCART et Jérémy GALLUS.

Ils ont pour charges principales le nettoyage du village et de ses alentours, l'entretien des espaces verts et des bâtiments municipaux. La commune ayant fait le choix du « zéro phyto », une grande partie de leur temps de travail est consacrée à débroussailler et traquer les herbes folles des rues du village, chacun peut d'ailleurs contribuer à cette démarche en nettoyant le long des murs de sa propriété. Ils entretiennent également les chemins communaux à l'aide de l'épareuse et élaguent les branches basses pour permettre une meilleure circulation. A l'automne la balayeuse, acquise en 2019, est fortement mise à contribution pour souffler et aspirer les feuilles. Ils transportent chaises, tables à la demande d'associations ou de particuliers. Un trou à boucher à l'école, des robinets qui fuient, des ampoules à changer, une vis à mettre à la maison Dumond, un peu de peinture à faire sur les parkings, autant de travaux faits quotidiennement. Et puis ils pallient les incivilités de certains, ramassent les crottes des animaux de compagnie, alors que des distributeurs de sacs sont à disposition, ou enlèvent les cartons et autres déchets laissés à proximité des conteneurs à verre et à carton. Leur travail n'est pas toujours reconnu et pourtant ils sont en permanence à l'œuvre pour que notre village soit propre et agréable pour ce qui y vivent comme pour ceux qui le traversent.

AGENTS ADMINISTRATIFS



Florence Martinez, Thomas Avignon et Sophie Oustalet

Florence Martinez et Sophie Oustalet sont les secrétaires de mairie qui prennent en charge toutes les tâches administratives pour la bonne gestion de notre municipalité.

Thomas Avignon, secrétaire général, responsable de l'ensemble du personnel municipal, leur apporte son appui et son expertise. Il est chargé de la préparation des conseils municipaux et de la mise en oeuvre des projets communaux.

A votre service, ils ont chacun leurs domaines de compétences.

Florence Martinez est notamment en charge du budget et des finances, de la location des appartements de la commune, de la gestion des sinistres... Elle participe également à la préparation des conseils municipaux.

Sophie Oustalet gère l'état civil, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, les relations avec les associations, le prêt des salles communales, les salaires du personnel...

Thomas Avignon a, quant à lui, un rôle central pour coordonner la mise en oeuvre des projets de la commune: rédiger les cahiers des charges, passer les marchés pour les études et les travaux, suivre leur exécution, rechercher les financements et préparer les dossiers de demande de subvention...

CONSEILLER NUMERIQUE



François-Joseph DUJEU

François-Joseph Dujeu occupe le poste de conseiller numérique pour la commune de Saint-Mamert-du-Gard.

Ses missions sont :

- vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique. Par exemple : apprendre à utiliser un ordinateur, à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, utiliser un traitement de texte, un tableur, etc. ;
- vous sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques. Cela passe par le fait d'apprendre à s'informer et à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- vous permettre de vous autonomiser pour réaliser des démarches administratives en ligne. Son rôle sera de vous guider, sans pour autant faire à votre place.

Il est là pour, répondre à vos questions, vous accompagner si vous avez des difficultés pour utiliser Internet ou l'outil informatique dans vos activités quotidiennes. Il vous propose, gratuitement des ateliers d'initiation au numérique, des mini-formations et des permanences à la maison Dumond : 32 rue route de Nîmes 30730 Saint-Mamert-du-Gard.

Permanences :

Le lundi de 9H00 à 12H00 et 13H00 à 17H00.

Vous pouvez le joindre :

Par téléphone au 06.44.83.27.65

Par mail francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

PÔLE JEUNESSE

Ecole élémentaire

LES COORDONNÉES

Place Mairie, 30730 Saint-Mamert-du-Gard
Tél : 04 66 81 14 97

Horaire accueil :
7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Horaire école :
8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Email : ce.0300415n@ac-montpellier.fr

Ecole maternelle

LES COORDONNÉES

Rue des Pequelets –
30730 Saint-Mamert-du-Gard

Tél : 04 66 81 19 54

Email : maternelle.lespequelets@gmail.com

Horaire accueil :
7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h15

Horaire école :
8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

L'accueil Maternelle de l'école de Fons et de Saint-Mamert-du-Gard est géré par le Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles (S.I.E.M.) pour toute question relative à ce service :

contacter le 04.66.81.10.53 / siem@st-mamertdugard.fr/

Cantine

Lien vers le site de la cantine pour l'école maternelle et élémentaire : <https://www.logicielcantine.fr/saintmamertdugard/>

Petite enfance

Crèche-Parignargues : <https://www.leinsgardonnenque.fr/creche-de-parignargues/>

Enfance jeunesse

La compétence ENFANCE JEUNESSE regroupe les actions suivantes :

Gestion d'un Centre de Loisirs (ALSH / 3-12 ans) : <https://www.leinsgardonnenque.fr/les-3-12-ans/>

Gestion d'un Espace Jeunes (12-17 ans) : <https://www.leinsgardonnenque.fr/les-12-17-ans/>

Gestion d'une ludothèque : <https://www.leinsgardonnenque.fr/ludotheque-itinerante/>

SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint Génies de Malgoires Accueil : 04.66.63.00.80 Site : www.leinsgardonnenque.fr
Email : contact@leinsgardonnenque.fr

Pôle Enfance Jeunesse (ALSH et RAM)

38 avenue de la gare 3019 Saint-Geniés de Malgoirés Tel : 04.66.74.01.39

Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes est constitué de 12 conseillers : Clara LUCAS, Méline BRIS, Mathis GALVEZ, Asseel ALJBILY, Elena JARDIN, Erika SALA GARCIA et Luigi BUFFET REBIERE, Iris JULIA, Siwar ALJBILY, Clovis PRADE, Olivia DA SILVA et Lucas COMPAN.

Collège de secteur

COLLEGE FREDERIC DESMONS

Rue Frederic Desmons

30190 St Genies De Malgoires

Tél : 04.66.63.09.50

<https://frederic-desmons.mon-ent-occitanie.fr>

Lycée de secteur

LYCEE ALBERT CAMUS

51 avenue Georges Pompidou

30911 Nîmes cedex 2

Tel : 04.66.62.91.71

<https://lyc-camus-nimes.ac-montpellier.fr>

PÔLE ECONOMIQUE

Commerces

NOM	CONTACT
AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT MAMERT	ROUTE DE NIMES 04 66 81 53 70
ATELIER TRAITEUR	06 77 71 51 11
AU BONHEUR DE POULES vente oeufs	07 83 54 93 45
AYTECH SECURITY	06 49 52 55 48
AUTO-ECOLE DU GRIFFE	ROUTE DE NIMES 04 66 20 93 58
BOULANGERIE LA FONSOISE	ROUTE DE NIMES 04 66 22 67 71
CAFE LA PT'ITE MOUSSE	ROUTE DE NIMES 04 66 81 10 12
DECREATIONS couturière	06 80 40 17 96
DOMAINE D'ERIANE vente de vin	CHE DE LA GARE 06 09 52 37 85
ELEVAGE DE LA BARTASSE	D22 vers Montpezat 04 66 81 13 98
GADEL THIERRY Notaire	CHE DE LA GARE 04 66 81 10 16
GALVEZ LAURENT plombier	04 66 20 49 79
GUIRAUD fabricant de détergent	RUE DU CRES 09 61 00 89 02
INSTITUT DE BEAUTE LAIS	ROUTE DE NIMES 04 66 63 22 73
LA MAZADE chambre d'hôtes	RUE DE LA MAZADE 04 66 81 17 56
LE BRETON J-PIERRE plaquiste	BARAQUE DE FONTS 04 66 63 24 19
LDA	06 49 42 88 70
MACONNERIE GENERALE ALVAREZ	CHE DE FRANCURELLE 04 66 63 22 66
MASCLAUX TOITURE	06 03 69 87 67
MAS D'ESPANET vente de vin	ROBIAC 04 66 81 10 27
MAS ROBIN confiture, jus de fruit	06 81 25 14 60
ORAND COLIN berger vente viande	06 20 64 31 71
PAIE-GESTION-SECRETARIAT	09 51 18 31 17
PIZZERIA PINOCCHIO	PL DE L'EGLISE 06 26 18 30 12
SALON DE COIFFURE « ST MAM'HAIR »	ROUTE DE NIMES 04 66 63 21 62
SFC FERRE ferronnerie	CHE DE SIEYRES 06 23 99 10 01
SUPERETTE VIVAL	PLACE DE LA POSTE 04 66 63 25 24
TABAC PRESSE « LE PLANAS »	RUE DU PLANAS 04 66 02 42 94
TAXI TOFFOLO	06 17 31 61 78
VIDAL PASCAL électricien	CHE DE GAJANE 06 79 77 39 51

Commerces ambulants – Place de la Mairie

NOM	HORAIRES
BOUCHER CHARCUTIER	JEUDI DE 10H A 12H
BOUCHERIE CHEVALINE	JEUDI DE 8H30 À 9H
PRODUCTEUR OSTREICULTEUR	SAMEDI DE 9H A 12H

EQUIPEMENTS PUBLICS ET SPORTIFS

Mairie

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h00-18h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie
30730 Saint-Mamert-du-Gard
Accueil : 04.66.81.10.29
Email : mairie@st-mamertdugard.fr
Site : www.mairiest-mamertdugard.fr

Les salles communales

FOYER COMMUNAL ET MAISON DUMOND

Les temps d'occupation et d'utilisation des salles communales pendant la semaine sont variables d'une année sur l'autre : il faut contacter la mairie pour plus de précisions : 04.66.81.10.29

Nous vous rappelons que la réservation du foyer se fait auprès de la mairie, une réservation qui suppose l'adhésion au règlement du foyer.

Les règlements pour les réservations sont sur le site internet de la commune : www.mairiest-mamertdugard.fr



La Poste

Depuis novembre 2021, le point de contact La Poste Relais a ouvert ses portes au sein du bureau de tabac presse Le Planas, 1 rue du Planas, 30730 Saint Mamert Du Gard.

Le point de contact La Poste Relais offre l'essentiel des services offerts par La Poste : les clients peuvent acheter des Prêt-à-Poster, des emballages Colissimo et des produits philatéliques (timbres, carnets). Il est également possible d'y affranchir ses lettres et colis et pour les personnes détenant un compte à la Banque Postale de retirer de l'argent dans la limite de 150 euros sur 7 jours glissants. Toute personne qui serait en difficultés du fait de ce plafond maximum, peut contacter le secrétariat de mairie pour une mise en relation avec le CCAS (centre communal actions sociales).

La Poste Relais au sein de ce magasin est ouvert :

- Du lundi au Samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30
- Le Dimanche de 7h à 12h30
- Les jours fériés de 7h à 12h30 sauf exception (ex : Noël)

Par ailleurs, en appelant le 3631 vous pouvez solliciter tous les services de La Poste par l'intermédiaire votre facteur.

Gendarmerie

GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela
30730 Saint-Mamert-du-Gard

Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00

Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

Bibliothèque

Heures d'ouverture en période scolaire :

Mardi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

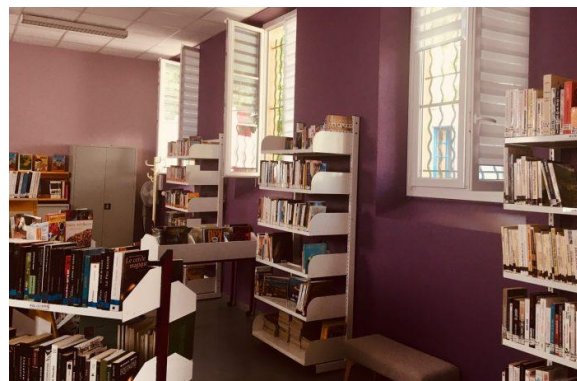
Heures d'ouverture pendant les vacances :

Samedi de 10h00 à 12h00

tel: 04.66.81.10.29

mail: biblisaintmamert@gmail.com

blog : <https://biblisaintmamert.blogspot.com>



Place des écoles

Entre l'école primaire et l'école maternelle se situe la place des écoles composée d'un petit stade, d'un skate park et d'un parc avec des jeux pour les enfants.

Skate park



Petit stade



Jeux d'enfants



Equipements sportifs



Boulodrome

Le boulodrome est à l'entrée de la place des écoles.



LOISIRS/MANIFESTATIONS

Saint Mamert se trouve en bordure du bois des Lens situé sur une ancienne route du sel de l'époque romaine. Dans ces bois se trouvent des grottes, plusieurs carrières romaines, et des capitelles.

Devant la mairie vous pourrez consulter une carte topographique avec des départs de sentiers de petites randonnées. Le moulin de Montmal et la plaine de Robiac sont de petites balades autour du village. La carte Massif des Lens Gardonnenque propose 190 kms de sentiers.

Les monuments importants à découvrir sur la commune sont l'église du 12ème siècle, le temple, le lavoir, le moulin de Montmal, la fontaine du Tronc.

Un parcours historique numéroté traverse les rues du village, un dépliant détaillé est à retirer en mairie.

Le parc des associations est un coin de verdure et de repos, il est arboré de plusieurs essences d'arbres.

Derrière les écoles, les adultes ont à leur disposition un coin musculation, un jeu de boules, les plus jeunes trouveront un city stade synthétique, un skate Park et pour les plus petits des jeux d'enfants.

Evénements annuels :

JANVIER :

Repas des aînés

Vœux du maire, accueil des nouveaux arrivants, chèques cadeaux aux diplômés

MAI :

Commémoration du 8 mai et après-midi ramassage des déchets

Marché de printemps

JUIN :

Fêtes des écoles élémentaires et maternelles

Rendez-vous aux jardins

Aubades à la population (AJSM)

JUILLET :

Fête votive (AJSM)

Fête nationale

Festival Papilles en fête

SEPTEMBRE :

Forum des associations

Ronde des vendanges

Journées européennes du Patrimoine

NOVEMBRE :

Commémoration du 11 novembre

Journée sur la réduction des déchets

DECEMBRE :

Téléthon

Marché de Noël

LES VENDREDIS DE L'AGGLO

Vous pouvez retrouver sur le lien ci-dessous les différents spectacles du vendredi organisés par l'agglomération de Nîmes : <https://vendredisdelagglo.fr/accueil.html>

SIVOM

Cinéma itinérant : <https://www.leinsgardonnenque.fr/cinema-itinerant/>

Saison culturelle : <https://www.leinsgardonnenque.fr/saison-culturelle/>

ASSOCIATIONS

Saint Mamert est riche de ses nombreuses associations (sportives, culturelles, festives, ...) que vous pouvez retrouver dans le tableau ci-dessous.

NOM	CONTACT	TELEPHONE	MAIL
AJSM	Thomas SECOMANDI	06 04 53 67 02	totoseco30@yahoo.fr
KARATE CLUB	Guilhem MERIC	06 62 85 33 44	asso.cksm@gmail.com
PAPILLES EN FETE	Serge ROUVIERE	06 28 72 17 60	serge.rouviere0139@orange.fr
ASSOCIATION SPORTIVE DES LEINS	Regis CHAPON	06 19 37 04 14	regischapon@gmail.com
GYM POUR TOUS			lagympourtous@laposte.net
LA CHASSE	Mariano ALVAREZ	04 66 63 22 66	
LA MARIETTE	Josiane GALVEZ	07 67 28 10 92	galvez.mariette@gmail.com
LES PAPILLONS DES LEINS	Françoise GRASSET	06 30 93 59 20	lespapillonsdeleins@yahoo.fr
LES PETIPAS DU GARD	Magali CAPRON	06 37 34 08 55	capron.mag@gmail.com / lespetipasdugard@msn.com
SMAC	Patrick COURTES	06 61 18 72 96	patrickcourtesrun@gmail.com
MEMOIRE DE ST MAMERT	Max SERODY	06 84 36 42 87	maxserody@gmail.com
LES JARDINS DES TINELLES	Thierry BERGOGNE		jardinsstmamert@gmail.com
LA CALEBASSE DE OUAHIGOUYA	Colette CHAUVET	04 66 75 56 63	colettechauvet30@gmail.com
LE RUCHER CIVAM	Pierre GOUDARD	04 66 81 18 22	pierre.goudard259@orange.fr
ALE ECOLE PRIMAIRE	Alexandra HUGE	06 78 90 51 09	ale.stmamert@outlook.fr
APE ECOLE MATERNELLE	Laura MARTIN	06 35 48 41 90	ape.stmamert30730@gmail.com
PAROISSE CATHOLIQUE	Marie-Chantal MATEOS	04 66 81 10 05	mchmat@hotmail.fr
PAROISSE PROTESTANTE	Jean-Serge FENSCH	06 45 78 86 53	jean-serge.fensch@wanadoo.fr
GAC	Jean-Rémi PLARD		plard.jr@wanadoo.fr
LE CLU DE L'ESSM	Brice CANONGE	06 09 31 25 82	brice-canonge@live.fr
YOGA SYNERGIE	Muriel MULLER	06 21 36 21 73	yogasynergie@gmail.com
VIVR'	Denis Armand	06 62 39 68 04	accaillault@gmail.com
LEINS LES DES	Christophe CHEMINADE		leinslesdes@gmail.com
POP'N'ROCK	Sylvie BOARETTO		popnrock30@gmail.com

GESTION DES DECHETS

Choisir la bonne poubelle

COMMENT BIEN TRIER SES DECHETS ?

On retrouve jusqu'à 20% de déchets déposés en bacs de tri qui n'y ont pas leur place, car ils ne correspondent pas à la filière de tri des emballages. Ces erreurs entraînent des coûts supplémentaires dans la gestion des déchets, puisqu'il faut retrier les déchets à leur arrivée en centre de tri.

Les consignes de tri à appliquer sont relativement simples : uniquement les emballages ménagers en plastique, métal et carton sont à déposer en bac ou sac de tri.

Afin de faciliter le contrôle des déchets arrivant au centre de tri, ils doivent être déposés en vrac dans le bac de tri, ou dans des sacs transparents (les sacs noirs ou opaques, ne permettant pas une bonne visibilité du tri, sont refusés en collecte sélective).

Un emballage est ce qui sert à contenir, conserver ou transporter un produit ; par exemple, les pots de yaourt en plastique, les barquettes, les films alimentaires, les tubes de dentifrice etc. sont acceptés.

Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider ; inutile également de retirer les bouchons des bouteilles et flacons plastiques, tout se trie. Par contre, il faut éviter d'imbriquer les emballages entre eux, pour ne pas gêner la séparation des matériaux qui s'effectue en centre de tri.

Tout le reste n'a pas sa place dans le bac ou le sac de tri et doit être déposé en sac ou bac d'ordures ménagères résiduelles ou amené en point d'apport volontaire ou en déchèterie (ou en filière agréée pour les déchets professionnels ou dangereux).

Attention : les déchets sanitaires (masques, gants, mouchoirs, essuie-tout, couches...) sont strictement interdits en collecte sélective et doivent être déposés, dans un sac fermé, avec les ordures ménagères.

Les déchets suivants doivent être déposés en colonne d'apport volontaire, selon la nature du déchet :

- les papiers de type courriers, enveloppes, journaux, revues, magazines etc ;
- les emballages en verre (bocaux, flacons, pots, bouteilles) - attention, la vaisselle (assiettes, verres...) n'est pas du verre d'emballage et doit être évacuée avec les ordures ménagères en sac bien fermé pour éviter tout risque pour les agents de collecte ;
- les textiles.

Par ailleurs la commune vous rappelle que les bacs doivent être sortis la veille au soir ou le jour même de la collecte avant 05h00, et rentrés au plus tôt après la collecte.

EN SYNTHÈSE :

Le PAPIER (magazines, cahiers, journaux, feuilles volantes, enveloppes, ...) dans la colonne à papier.

Le VERRE (bouteilles, pots, bocaux, flacons, ...) dans la colonne à verre.

Les EMBALLAGES en plastique, métal, carton dans la poubelle de tri.

Les DECHETS DE CUISINE OU DE JARDIN (épluchures, coquilles d'œufs, filtres à café, sachets de thé, petite déchets végétaux, ...) dans un composteur ou lombri-composteur.

Les TEXTILES (vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, ...) dans la colonne à textile.

Les DECHETS SPECIFIQUES à la déchèterie.

Les MEDICAMENTS en pharmacie.

Le RESTE aux ordures ménagères.

Acquérir un composteur ou un lombricomposteur

Tous foyers n'ayant pas acquis de composteur ou de lombricomposteur auprès de Nîmes Métropole récemment (moins de 6 ans) peut faire une demande d'acquisition d'un composteur OU d'un lombricomposteur. Pour en faire la demande il est nécessaire de remplir le formulaire de demande sur le site internet (Formulaire spécifique).

Le site de compostage partagé

Le site de compostage partagé est situé à côté du hangar municipal. Il permet de déposer vos déchets alimentaires pour qu'ils soient compostés.

Ce site de compostage partagé est composé de trois bacs :

- Un bac d'apport : c'est dans ce bac que vous pourrez déposer vos biodéchets ;
- Un bac de structurant : il est alimenté en broyat par la commune. Il vous faudra l'utiliser après chaque apport de matière humide, pour équilibrer le processus ;
- Un bac de maturation : ce bac sera en permanence fermé. Il permet, au bout de 6 mois, d'accueillir les biodéchets du bac d'apport pour qu'ils soient mis en « maturation » afin de terminer le processus de compostage.

Afin d'obtenir un compost d'une bonne qualité, 3 règles d'or sont à suivre :

- 1.Mélanger ses déchets humides (vos déchets alimentaires) avec les déchets secs (le broyat du bac de structurant) ;
- 2.Aérer le compost grâce au brass'compost installé sur le site ;
- 3.Surveiller le taux d'humidité et l'ajuster grâce aux apports des déchets humides et secs.

ATTENTION, le composteur n'a pas vocation à être une « boîte à gâchis », les réflexes pour limiter le gaspillage (notamment alimentaire) seront à prioriser !

MATIÈRES HUMIDES A DEPOSER :

- Restes de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs broyées
- Thé (même le sachet en papier)
- Marc de café (même le filtre en papier)
- Restes de pâtes et de riz (sans sauce)

INTERDITS :

- Viande et poisson
- Pain
- Sacs dit compostables
- Coquilles de fruits de mer (moules, huîtres, etc.)

Chaque utilisateur est tenu de respecter le bon fonctionnement du site. Il est géré par la commune et les référents de site. Tout utilisateur qui souhaite s'investir est le bienvenu pour devenir référent de site ! N'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie ! Des moments conviviaux vous seront proposés par la mairie et les référents de site lors de moments clés de la vie du site. Des cafés compost seront notamment organisés lors du retournement du compost, de sa mise en maturation ou encore lors de la distribution du compost mûr.

Nîmes Métropole

Vous trouverez sur le site internet de Nîmes Métropole l'ensemble des documents concernant les déchets : <https://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/dechets.html>

Contactez le services Déchets ménagers

Numéro unique :
04 66 02 54 54

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Courriel :
dctdm@nimes-metropole.fr

La déchèterie

Notre déchèterie de rattachement est située à La Rouvière :

Route de Fons – 30190 La Rouvière

Jours & horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Fermeture : dimanche et jours fériés

Téléphone : 04.66.02.54.54

Collecte des déchets

Les ramassages des ordures ménagères ont lieu le mardi matin et le samedi matin.

Pour les déchets recyclables (cartons, bouteilles en plastique etc..), ils sont à mettre dans la poubelle gris/bleu qui est ramassée le jeudi matin.

Les déchets ménagers doivent être enfermés dans des sacs plastiques au sein d'une poubelle : ils correspondent aux déchets qui ne vont ni dans la poubelle bleue, ni dans les conteneurs municipaux (verre, textile, journaux) ni à la déchèterie.

Collecte des encombrants

Le planning de la collecte des encombrants par les services de Nîmes Agglomération en charge de cette compétence est disponible tous les semestres sur le site internet.

Déchets verts

Les déchets verts sont à amener à la déchèterie.

Espace propreté

Dans le village il y a différents emplacements avec des colonnes à verre et papier.

4 Points d'Apport Volontaire : Rue du stade, Route de St génies, Mairie /rue des Ecoles, Avenue Nelson Mandela

Container tri selectif

Demande à faire auprès de Nîmes Métropole : DCTDM (Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers)

04.66.02.54.54

dctdm@nimes-metropole.fr

Formulaire à compléter :

https://www.nimes-metropole.fr/fileadmin/user_upload/Demande_de_contenants_de_collecte.pdf

Dotation sac tri centre village

La Mairie fournit des sacs de tri aux habitants du centre du village qui n'ont pas de place pour un container de tri.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Mise en place d'une plateforme de gestion des déchets verts

Les membres de la commission extra-municipale « gestion des biodéchets » sont heureux de vous annoncer la mise en place d'une plateforme pour la gestion (stockage, broyage, compostage) des déchets verts produits sur la commune par la municipalité et les particuliers. Cette plateforme située à Montmal sur l'ancienne décharge sera ouverte certains samedis à l'automne et au printemps. Les types de déchets verts acceptés sont les branches (végétation ligneuse) et les morceaux de bois coupés. Attention pas de tonte d'herbe ni de feuilles.

COMMUNICATION

La mairie distribue chaque mois un bulletin d'information le « St Mamert Actualités » et deux fois par an un bulletin municipal le Griffes.

Le site internet www.mairiest-mamertdugard.fr permet également aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations concernant la commune.

Un panneau lumineux situé à la mairie permet de diffuser les informations importantes ainsi que les différents panneaux d'affichage situés dans chaque quartier.

La commune est également sur les réseaux avec l'application Comm'Une Actu.

Comm'une actu, l'application mobile de la dynamique locale



Comm'une actu

Téléchargez gratuitement Comm'une actu et retrouvez en temps réel toutes les actus qui vous intéressent :

- Informations de votre mairie
- Bons plans de vos commerçants
- Actualités de vos associations
- Menus de la cantine
- Evénements
- Vigillances
- Alertes
- ... et bien d'autres !

Le smartphone affiche une page d'actualités avec le titre "ALPES" et "Célestins Pleurville 1820".

Mise en place en 2020 à l'initiative de la mairie, l'application mobile gratuite Comm'une actu vous permet de suivre toute l'actualité de la commune facilement et en temps réel. Information municipale, actualité de vos commerçants et des associations de Saint Mamert, directement sur votre smartphone ou tablette !

Comm'une actu vous permet de choisir votre commune de résidence en sélectionnant « J'habite » * la commune depuis vos abonnements. Vous serez ainsi également informés instantanément des risques en cours (inondation, incendie, travaux, ...) grâce aux Vigillances et Alertes émises par votre mairie. Vous pourrez aussi sélectionner vos centres d'intérêts, les actualités que vous souhaitez voir et recevoir (commerçants, associations et communes aux alentours par exemple).

La fonction de signalement citoyen présente sur l'application vous donne la possibilité d'avertir vos élus de tout dysfonctionnement dans l'espace public (problème d'éclairage, dépôt de déchets sauvages, trous dans la chaussée, ...).

Vous n'avez pas encore téléchargé Comm'une actu ?? Qu'attendez-vous ?? Scannez le QR code ci-dessus et profitez-en dès à présent !

Commerçants et associations, vous aussi, si vous n'avez pas encore créé de compte pour votre structure, n'attendez-plus cela vous est offert par la Mairie !

Nous avons souhaité mettre en place cette application pour soutenir et accompagner la dynamique locale de notre beau village, rapprochez-vous de la Mairie ou contactez directement Comm'une actu à assistance@communeactu.fr pour diffuser gratuitement et instantanément votre actualité auprès des habitants.

TRANSPORTS

BUS HORAIRES TANGO :

	TANGO 804 ALLER		TANGO 804 RETOUR	TANGO 804 RETOUR		TANGO 112
	LàV		mercredi	LMJV	LàV	mercredi
SAINT MAMERT		NIMES				
CIMETIERE-LAVOIR	7H04	GARE ROUTIERE		16H10	18H10	12h10
CENTRE VILLAGE	7H06	TEISSIER		16H15	18H15	12H13(PLANAS)
MONTMAL	7H08	EUROPE	13H15	16H17	18H17	12h20
NIMES		CADEREAU	13H20	16H20	18H20	12h25
ROSTAND	7H32	ROSTAND	13H22	16H25		
CAMUS	7H35	CH DES SORBIERS	13H30			
CADEREAU	7H39	SAINT MAMERT				
E. DUMAS	7H40	CIMETIERE-LAVOIR	13H55		18H41	12H45
EUROPE	7H45	CENTRE VILLAGE			18H43	12H47
		MONTMAL			18H45	12H48
		SAINT GENIES COR		16H45		

BUS HORAIRES LIO :

NIMES > ST JEAN DU GARD

JOURS SEMAINE		L	Lundi à Vendredi			SD+JF	LàD+JF	L à V	L à D	Lundi à Vendredi			LàD+JF	LàD+JF	L à V
PÉRIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PÉRIODE ÉTÉ					•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
NIMES															
	Gare routière	06:45	06:45	06:45	07:00	08:45	08:45	11:30	11:30	12:30	16:10	17:10	17:30	18:10	
	Planas	06:46	06:46	06:46	07:02	08:47	08:47	11:32	11:32	12:34	16:13	17:16	17:36		
	Dhuoda	06:48	06:48	06:48	07:04	08:49	08:49	11:34	11:34	12:35	16:17	17:20	17:40	18:20	
	Cadereau Lycée A. Camus	06:51	06:51	06:51	07:08	08:54	08:54	11:39	11:39	12:38	16:20	17:27	17:47	18:30	
	Goëlands	06:55	06:55	06:55	07:11	08:58	08:58	11:43	11:43	12:42	16:24	17:32	17:52		
	Rostand														18:35
GAJAN	Village														18:50
PARIGNARGUES	Louis Bousquet	07:05	07:05	07:05	07:22	09:09	09:09	11:54	11:54	12:50	16:35	17:46	18:06		
SAINT-MAMERT-DU-GARD	Lavoir	07:08	07:08	07:08	07:25	09:13	09:13	11:58	11:58	12:53	16:38	17:49	18:09	18:52	
	Poste									12:54	16:39	17:51	18:11	18:53	
	Gendarmerie									12:55	16:40	17:52	18:12	18:55	

ST JEAN DU GARD > NIMES

JOURS SEMAINE		L à V	L à D+JF	Lundi à Vendredi			S	L à V	V	Lundi à Vendredi					SD+JF	
PÉRIODES SCOLAIRES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PETITES VACANCES		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
PÉRIODE ÉTÉ		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
SAINT-MAMERT-DU-GARD	Lavoir		08:10	09:20	14:03	14:03	14:03	16:57	17:03	17:03	18:02	19:02	19:02	20:03		
PARIGNARGUES	Louis Bousquet	07:01	08:13	09:24	14:07	14:07	14:07	17:00	17:07	17:07	18:05	19:05	19:05	20:07		
NIMES	Rostand															
	Goëlands	07:19	08:24	09:37	14:18	14:18	14:18	17:15	17:18	17:18	18:20	19:19	19:19	20:17		
	Cadereau Lycée A. Camus	07:25	08:30	09:43	14:24	14:24	14:24	17:21	17:24	17:24	18:26	19:25	19:25	20:23		
	Dhuoda	07:30	08:35	09:48	14:29	14:29	14:29	17:25	17:29	17:29	18:30	19:29	19:29	20:26		
	Planas	07:35	08:38	09:52	14:32	14:32	14:32	17:28	17:32	17:32	18:33	19:31	19:31	20:28		
	Gare Routière	07:45	08:43	09:57	14:38	14:38	14:38	17:35	17:38	17:38	18:40	19:35	19:35	20:33		

Pour une information complète et notamment sur les tarifs tout public, vous pouvez retrouver la brochure explicative « LES LIGNES TANGO VIENNENT JUSQU'À MOI ! » en mairie et les grilles horaires directement sur les sites de TANGO et LIO.

ACTIONS SOCIALES

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune est un Etablissement Public Administratif, présidé par le Maire et géré par un Conseil d'administration.

Pour remplir sa mission de prévention et de développement social, il développe notamment ses compétences en matière d'accompagnement et d'aide aux personnes âgées et/ou handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et à la lutte contre l'exclusion.

Contacts :

clemence.cossart@st-mamertdugard.fr

serge.rouviere0139@orange.fr

ANNUAIRE SANTÉ

LA MAISON MÉDICALE DE SAINT-MAMERT-DU-GARD (Docteurs, Dentistes, Infirmiers, Kinés, Sage femme)

Impasse Docteur Adrien Gory, 30730 Saint-Mamert-du-Gard

Médecins :

François Marmillot: 04.66.81.18.96

Alain Volkmann : 04.66.81.14.12

Ronald Semler Collery : 04.66.81.10.14

Dentiste :

Christian Marmillot et Marjorie Crepin : 04.66.81.14.20

Cabinet infirmier

04.66.81.13.05

Sage-femme

Anaïs AUCHER-CONESA : 04.66.75.80.03

Kinés :

04.66.81.18.75

PHARMACIE

346 Chem. de la Gare, 30730 Saint-Mamert-du-Gard

Tél : 04.66.81.14.13

Pour rechercher un professionnel de santé vous pouvez aller sur ce site :
http://annuaire.sante.ameli.fr/modifier_votre_recherche.html

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Mise à jour des listes électorales

Toutes les personnes qui ont changé d'adresse (même au sein du village) depuis 2020 sont priées de se faire connaître afin de mettre à jour les données pour que les propagandes électorales arrivent bien dans les boîtes à lettre respectives soit par mail : mairie@st-mamertdugard.fr ou par courrier : dépôt dans la boîte à lettre mairie.

Autres Démarches

Toutes vos démarches (carte grise, carté d'identité, passeport, ...) sont actualisées, par thème, sur ce site : service-public.fr

Notre conseiller numérique François-Joseph DUJEU est à votre service pour vous aider dans vos démarches.

INFORMATIONS DIVERSES

Ramassage objets encombrants par Nîmes Métropole

Vous pouvez demander l'enlèvement de 2 encombrants par foyer et par rendez-vous :

• Sur internet (à privilégier) via la E-Démarche : <http://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/collecte/demander-la-collecte-dencombrants.html>

• Par mail à dctdm@nimes-metropole.fr en renvoyant le formulaire complété ou par téléphone : 04.66.02.54.54

Pour mémoire :

• Service réservé exclusivement aux particuliers,

• Uniquement pour des encombrants types meubles, gros électroménagers etc.

• Deux grosses pièces par foyer et par collecte

• La demande doit être transmise au minimum 72h avant la date de collecte

En ce qui concerne les "petits déchets" spécifiques non acceptés en collecte d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables, ou des encombrants supplémentaires, ils sont accueillis dans la déchèterie de rattachement

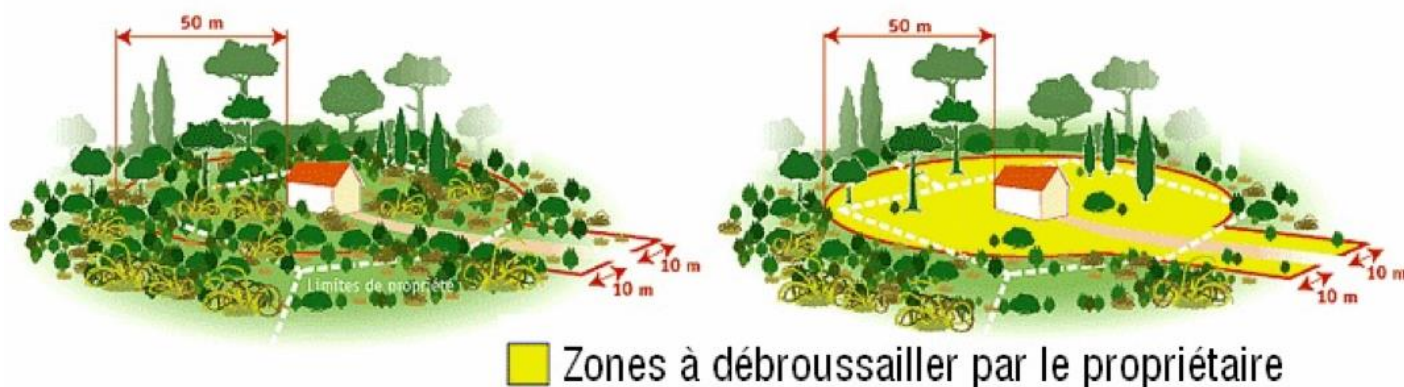
Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Avant le démarrage de la végétation et l'arrivée du printemps, il faut profiter des conditions climatiques pour procéder au débroussaillage réglementaire pour sécuriser les constructions et les terrains vis-à-vis du risque incendie.

Cette opération doit être réalisée autour des habitations sur un rayon de **50 mètres**.

Qui est responsable du débroussaillage ?

Il s'agit d'une obligation **des propriétaires des parcelles construites ou non en zone « U » et des propriétaires des constructions en zone autres que « U »**. Il contribue ainsi à la protection de son bien qui pourra être défendu efficacement par les services d'incendies et de secours. Le débroussaillage permet également de limiter le risque qu'un feu qui surviendrait sur la propriété se propage aux zones boisées environnantes.



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 13h00-18h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Place de la Mairie
30730 Saint-Mamert-du-Gard
Accueil : 04.66.81.10.29
Email : mairie@st-mamertdugard.fr
Site : www.mairiest-mamertdugard.fr

PERMANENCES DES ELUS

En semaine et tous les samedis matins sur rendez-vous.

CONSEILLER NUMERIQUE

François-Joseph DUJEU
06.44.83.27.65
francois-joseph.dujeu@conseiller-numerique.fr

GENDARMERIE DE ST MAMERT

2 rue Nelson Mandela
30730 Saint-Mamert-du-Gard
04.66.81.10.33
Mercredi : 8h00-12h00 14h00-18h00
Vendredi : 8h00-12h00 14h00-18h00
Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

GENDARMERIE DE ST CHAPTES

450 rue du Stade 30190 Saint-Chaptes
04.66.81.20.73
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi : de 8h00 à 12h00, de 14h00 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00
Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture en période scolaire:
Mardi : 16h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h00-12h00

Pendant les vacances : Samedi : 10h00-12h00

Tel : 04.66.81.10.29
Email: biblisaintmamert@gmail.com
Blog : <https://biblisaintmamert.blogspot.com>

ECOLE MATERNELLE

04.66.81.19.54
siem@st-mamertdugard.fr

ECOLE PRIMAIRE

04.66.81.14.97

SIVOM LEINS GARDONNENQUE

4 rue Denis Diderot 30190 Saint Gènies de Malgoires
Accueil : 04.66.63.00.80
Site : www.leinsgardonnenque.fr
Email : contact@leinsgardonnenque.fr

ORDURES MENAGÈRES

Passages ordures ménagères : Mardi & Samedi
Passages tri sélectif : Jeudi
Contact : M.Bertaudon 07.77.30.57.19

DECHETERIE DE LA ROUVIÈRE

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
04.66.02.54.54

ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

dctdm@nimes-metropole.fr
04.66.02.54.54

NUMEROS PRATIQUES

Fuite d'eau urgence : 06.87.73.81.84
EDF-GDF : 0810.030.810
ERDF : 0810.058.714
Nîmes-métropole : 04.66.02.55.55
Conseil départemental : 04.66.76.76.76
Préfecture : 0820.091.172
Enedis (Service d'urgence) : 09 726 750 + N° département, le service client étant le 09.69.32.85.62
GrDF : dépannage 24h/24 et 7j/7 : 0800 47 33 33
GrDF : raccordements et conseils : 0810 224 000
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) Tél. : 04.66.21.22.23

SERVICES D'URGENCE

SAMU : 15
Gendarmerie/Police : 17
Pompiers : 18
Toutes urgences : 112
Centre anti-poison Marseille : 04.91.75.25.25
SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46
Pharmacie de garde (week-end et jours fériés) : 3237
Police Municipale : 06.09.20.32.02
Gendarmerie nationale : 04.66.81.10.33
SOS mains-urgences : 04.66.04.31.46
Enfants disparus : 116 000
Sida Info Service : 0800 840 800
Infos Coronavirus : 0800 130 000
Femmes victimes de violence : 39 19 (Gratuit 7/7 et 24h/24)
Enfance en danger : 119 (Gratuit et confidentiel 7/7 et 24h/24)